



Analyse : Arrêté portant approbation du
Règlement de Service de COMASEL Louga
pour la Concession d'Électrification Rurale
Louga-Linguère-Kébémér

Le Ministre de l'Énergie et des Mines,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n°98-29 du 14 avril 1998 relative au secteur de l'électricité ;
- Vu** le décret n°98-334 du 24 avril 1998, fixant les conditions et les modalités de délivrance et de retrait de Licence ou de Concession de production, de distribution et de vente d'Énergie électrique ;
- Vu** le décret n° 2012-427 du 03 avril 2012 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu** le décret n°2012-647 du 04 juillet 2012 relatif aux attributions du Ministre de l'Énergie et des Mines ;
- Vu** le décret n°2012-1223 du 05 novembre 2012 portant répartition des services de l'État et du contrôle des Etablissement publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature, et les Ministères, modifié par le décret n°2013-11 du 03 janvier 2013 ;
- Vu** le décret n°2013-277 du 14 février 2013 relatif à la composition du Gouvernement ;
- Vu** le Contrat de Concession d'Électrification Rurale de Louga-Linguère-Kébémér signé le 19 novembre 2009, entre l'État du Sénégal et l'Office Nationale de l'Électricité (ONE) du Maroc ;
- Vu** la lettre de COMASEL du 10/07/2012 ;
- Vu** la lettre n°77 du 15 / 02 / 2013 de la Commission de Régulation du Secteur de l'Électricité ;

ARRETE

Article premier

Est approuvé, à compter de la date de signature du présent Arrêté, le Règlement de Service de COMASEL Louga pour la Concession d'Electrification Rurale Louga-Linguère-Kébémér.

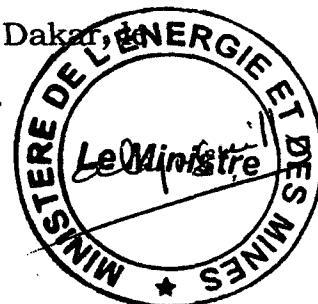
Article 2 :

La Commission de Régulation du Secteur de l'Electricité est chargée du suivi de l'application du présent Règlement de Service, qui sera publié conformément aux dispositions prévues à cet effet.

Article 3 :

Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République du Sénégal.

Fait à Dakar,



Aly Ngouille NDIAYE

Ampliations :

- MEM/CAB
- Président de la CRSE
- Directeur Général de l'ASER
- J.O.R.S
- Intéressé
- Archives